

Département de  
la Moselle

-----  
Arrondissement  
de Thionville

-----  
Nombre de  
conseillers  
élus : 29

-----  
Nombre de  
conseillers  
en fonction : 29

-----  
Nombre de  
conseillers  
présents : 25

-----  
Nombre de  
conseillers  
représentés : 2

**COMMUNE DE TERVILLE**  
Procès-Verbal des délibérations de la  
Séance du 10 janvier 2012 à 18h

Sous la présidence de Patrick Luxembourger, Maire

En présence de : M. Wacheul, Mme Hoël, Mme Wagner, M. Boulay,  
Mme Vanduch, Melle Fraquet, M. Baldo, M. Ackermann, M. Berardi,  
Mme Dalla Favera, M. Hoël, Mme Nalepa, M. Tomaz, Mme Conge,  
M. Froehlicher, Mme Vogel, M. Vilmus, Mme Stirati, M. Pas, Mme Sausy,  
M. Mescolini, Mme Laurent, Mme Savener, M. Le Lay.

Ont donné procuration :

Mme Huot à M. Ackermann

M. Gutt à Melle Fraquet

Mme Dalla Favera à M. Wacheul jusqu'à 18h45

Se sont excusés :

Mme Talarczyk

M. Gébus

Secrétaire de séance : Melle Fraquet

Assistaient en outre :

M. Leeman, Directeur Général des Services

M. Schilz, Directeur de Cabinet

M. Mateus, Directeur de l'Administration Générale

M. Postal, Chargé de développement

M. Dinhof, Directeur des Services Techniques et de l'Environnement

Mme Blaise, Directrice des Ressources Humaines

M. Boyé, Directeur des Finances et des Marchés Publics

Melle Munerol, Chargée de l'information

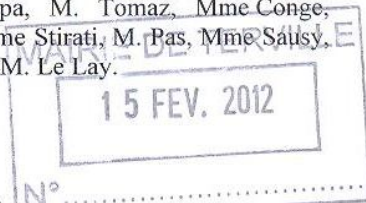
Mme Altmann, Directrice de l'Animation Communale

Melle Badiali, Responsable du Centre Communautaire des Affaires Sociales

Mme Harter, Secrétaire du Maire

Melle Glinkiewicz, Secrétaire du Conseil Municipal

Mme Herate, Sténotypiste



**Désignation du secrétaire de séance**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick Luxembourger, Maire, a désigné à l'unanimité des membres présents, Mademoiselle Sandra Fraquet, Conseillère Municipale, comme secrétaire de séance.

**Point unique : Débat d'Orientation Budgétaire 2012**

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'examen du budget doit être précédé d'une phase préalable constituée par le débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires (article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Ce débat constitue une formalité substantielle de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, prend acte des orientations générales du budget 2012, telles que définies dans la note de synthèse ci-après.

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

Les orientations pour les exercices budgétaires à venir restent fidèles aux grands principes de la municipalité, à savoir :

- La poursuite du désendettement,
- La maîtrise des charges de fonctionnement,
- La non augmentation des taux de la fiscalité locale,
- Le maintien de l'effort d'investissement,
- L'accompagnement au développement de la vie locale.

Le présent rapport présentera successivement :

- Le contexte économique général
- La rétrospective financière 2007-2011
- La prospective 2011-2020

### **1. Le contexte économique général**

Comme en 2011, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal concours de l'Etat en direction des collectivités, est fixé en loi de Finances. Son évolution ne fera donc pas l'objet d'une indexation (que ce soit sur l'inflation prévisionnelle ou sur la croissance du PIB). La progression retenue sera nulle.

En matière de fiscalité, le budget 2012 sera élaboré à taux d'imposition constants ; il faut toutefois tenir compte de la revalorisation des bases imposées par l'Etat à hauteur de + 1,8 %.

### **2. Rétrospective 2007-2011 :**

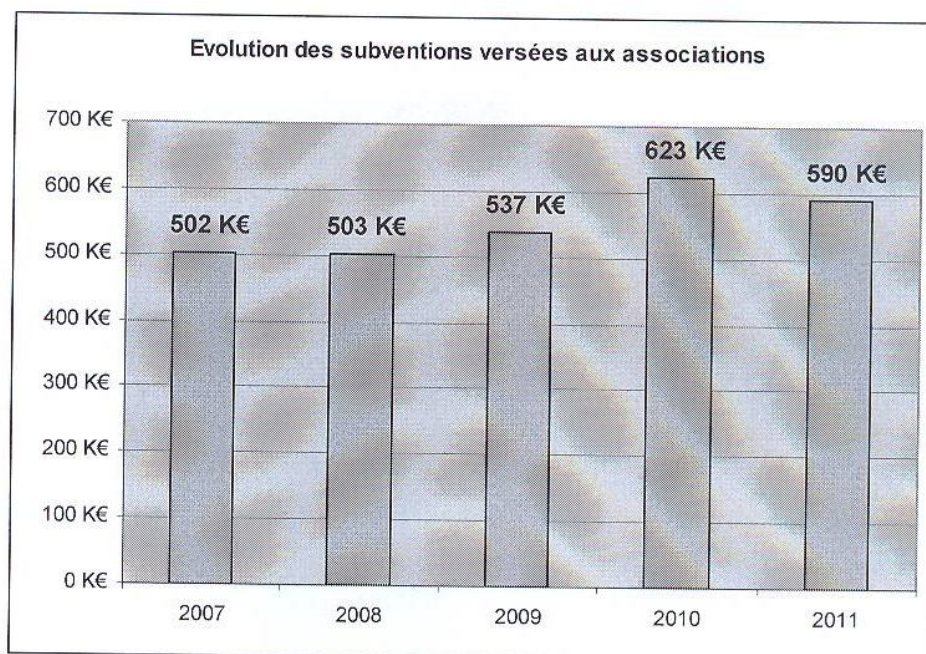
2.1. Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT (en K€)	2007	2008	2009	2010	2011 estimé
Dépenses réelles	8 301	7 714	8 447	8 340	8 305
Recettes réelles	8 830	8 949	9 554	10 934	9 500

L'évolution moyenne des dépenses de fonctionnement s'établit à 0,19 % de 2007 à 2011.

Tout en tenant compte des diminutions successives des impôts locaux et de la suppression en 2007 de la taxe sur l'électricité sur la période considérée 2007-2011, les recettes progressent en moyenne de 2,4 % de 2007 à 2011.

En outre l'accompagnement des associations se traduit sur la période par un fort niveau de subventionnement et marque ainsi la volonté de la municipalité de soutenir et de développer le fonctionnement des associations et les projets qui en découlent.



## 2.2. Investissement :

<b>INVESTISSEMENT (en K€)</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Dépenses d'équipement	2 102	2 619	1 765	1 596	4 193
Remboursement du capital de la dette	612	1 042	794	742	758
Recettes réelles	2 706	1 570	1 678	857	2 340

Les recettes réelles d'investissement, composées des subventions d'investissement, du Fonds de Compensation pour la TVA ainsi que de la Taxe Locale d'Équipement ont représenté 9,2 M€ sur la période 2007-2011.

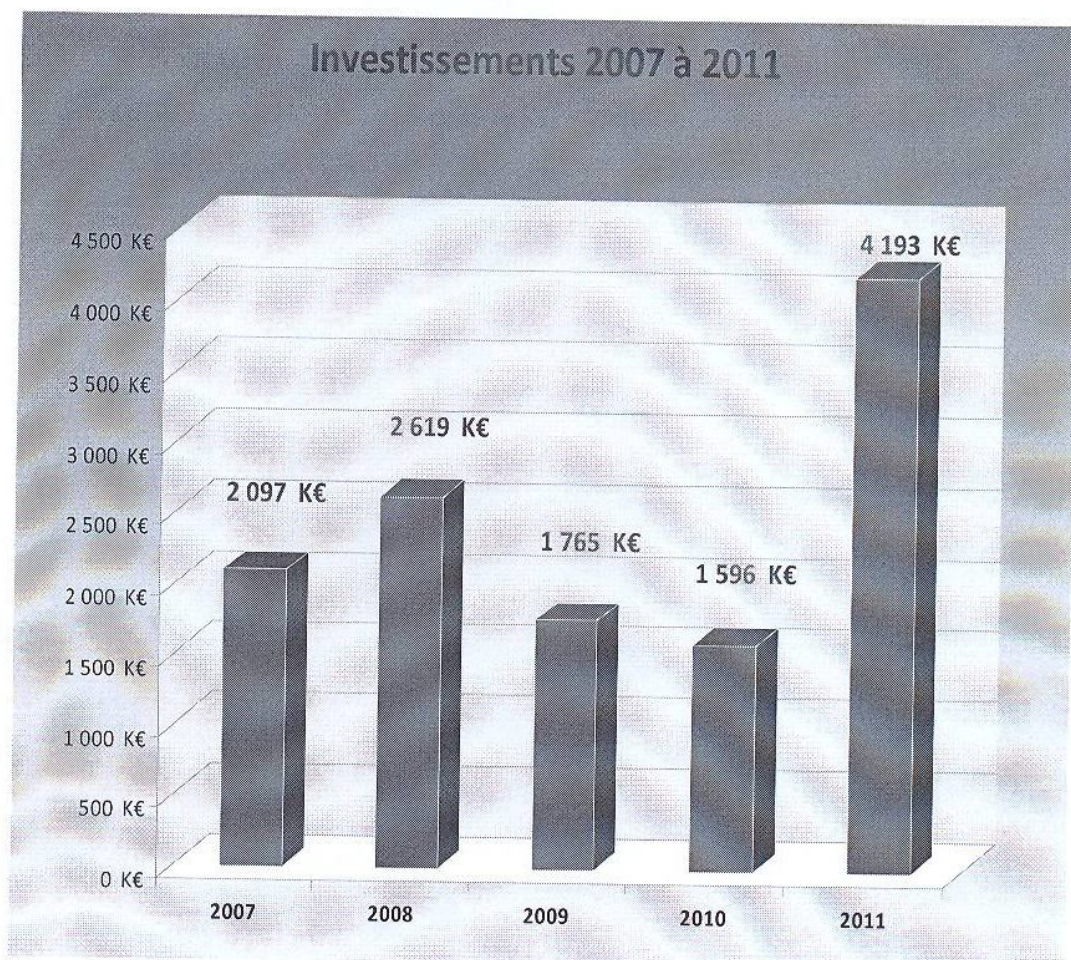
Quant aux dépenses d'équipement constituées des investissements hors capital de la dette, elles s'élèvent à 12,3 M€.

C'est ainsi que s'est poursuivi la mise en sécurité du patrimoine communal, et qu'ont pu être réalisées des opérations importantes et nécessaires telles que :

- La requalification du Val de Terville,
- L'aménagement de la rue de Verdun et du giratoire central,
- La rénovation du gymnase des Acacias,
- L'aménagement d'espaces de jeux,
- La réhabilitation complète du parc Mon Logis,

- L'aménagement de la place Marcel Paul,
- L'aménagement de la place du cimetière,
- La création d'un giratoire - avenue du 14 juillet,
- L'aménagement du square des sculpteurs,
- La réhabilitation du terrain de football Ernest GUTT,
- La réhabilitation complète de la cité Jeanne d'Arc,
- La réhabilitation du parcours de santé,
- L'aménagement des entrées de ville,
- La rénovation du bâtiment et de la cour des écoles Moulin et P. d'Api,
- L'aménagement des pieds d'immeuble quartier des Acacias,
- La réhabilitation de l'Hôtel de Ville,
- La construction du vestiaire « La Terrasse » au stade du quartier des Acacias,
- La Médiathèque de Terville,
- La poursuite des travaux de réhabilitation de la Cité de Verdun,
- Le commencement de la reconstruction de l'Ecole Marcel Pagnol.

En 2011, la Ville a poursuivi son programme d'investissement à hauteur de 4,2 millions d'euros de réalisations.



Sur les exercices budgétaires 2007 à 2011, la mobilisation de fonds propres et la recherche systématique des subventions a permis de ne pas recourir à l'emprunt et de désendetter considérablement la Ville.

- L'endettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'encours de dette s'élève à 8 132 161 €.

L'annuité de l'exercice 2012 se chiffrera à 1 123 806 € dont 358 736 € d'intérêt et 765 070 € de remboursement en capital.

L'encours de dette de la commune est constitué de 10 emprunts.

Sept emprunts sur les dix sont à taux fixes. Ils représentent 91,68 % de l'encours.

Les organismes prêteurs sont au nombre de quatre.

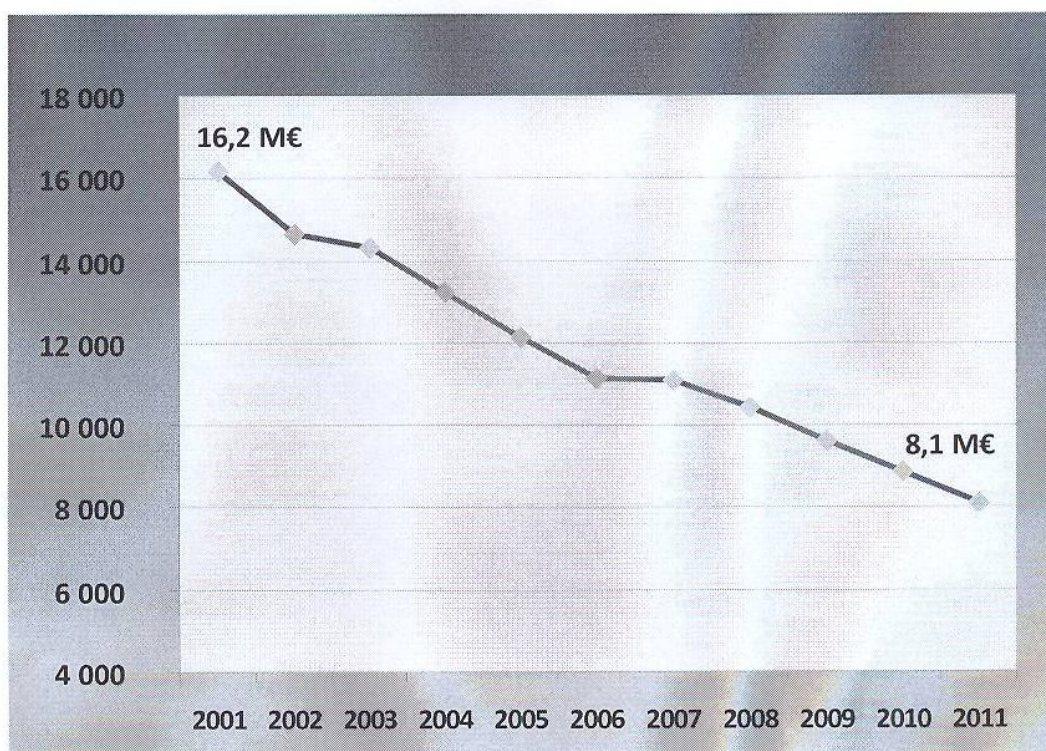
Il s'agit de la Banque Populaire de Lorraine (1,82 % de l'encours), de Dexia (47,81 % de l'encours), du Crédit Agricole (40,58 % de l'encours) et de la Société Générale (9,79 % de l'encours).

A ce jour, l'extinction totale de la dette de la commune telle qu'elle ressort des tableaux d'amortissement se fera le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le graphique ci-après met en lumière une nette diminution de l'encours qui passe de 16,2 M€ en 2001 à 8,1 M€ fin 2011.

Ce qui représente une décreue de 50 % soit 8 M€ en valeur.

A ce stade, il est utile de préciser que le phénomène de désendettement s'est accéléré compte tenu du non recours à l'emprunt.



### **3. Les perspectives du budget primitif 2012 :**

#### *3.1. Les recettes :*

- Les recettes de fonctionnement :

Hors recettes exceptionnelles liées à des cessions, les recettes attendues pour l'exercice budgétaire 2012 devraient se situer au même niveau que 2011.

Le total des recettes réelles de la section de fonctionnement 2011 devrait avoisiner les 9,55 M€.

- Les recettes d'investissement :

Hors affectation au compte 1068 et hors restes à réaliser 2011, elles devraient se monter à 5 800 K€ (FCTVA, Taxe Locale d'Équipement, Subventions, emprunt).

#### *3.2. Les dépenses :*

- Les dépenses de fonctionnement :

Le total des dépenses réelles de fonctionnement 2012 progresserait de 3 % par rapport au réalisé de l'année 2011. Il avoisinerait les 8,6 M€.

- Les dépenses d'investissement :

En 2012 la Ville de Terville poursuivra la mise en œuvre de son plan pluriannuel.

Le désendettement se poursuivra par le remboursement du capital de la dette à hauteur de 765 K€.

Les ouvertures budgétaires liées aux dépenses d'équipement et travaux se situeront à environ 6 800 K€. Les réalisations suivantes seront prévues :

- Reconstruction du groupe scolaire Marcel Pagnol,
- Réhabilitation de la toiture de la salle polyvalente,
- Acquisitions foncières,
- Poursuite de l'équipement des services de la Ville et des écoles,
- Travaux de voirie,
- Continuation du programme d'équipements en vidéosurveillance,
- Equipements en mobilier urbain et en éclairage public,
- Poursuite de la réhabilitation de la Cité de Verdun,
- Lancement de la construction du complexe sportif.

### **4. Prospective financière**

Lors de la séance du Débat d'Orientation Budgétaire, il sera débattu de la prospective financière et de la planification des investissements pour la période 2011-2020.

Fait et dressé le présent procès-verbal à Terville, le 16 janvier 2012.

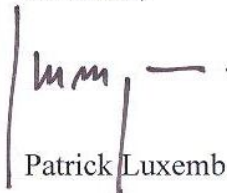
Le secrétaire de séance,



Sandra Fraquet



Le Maire,



Patrick Luxembourg

Publié à la porte de la Mairie

Le : 10 FEV. 2012

Transmis à la Sous-Préfecture

Le : 10 FEV. 2012

Notifié à l'intéressé

Le :